



REVUE DE PRESSE

Vendredi 1^{er} mars 2019



Prix du tabac : la France sur le podium

Coût moyen d'un paquet de 20 cigarettes dans une sélection de pays européens en 2018



Source : Statista

INFOGRAPHIE CL

+50 centimes aujourd'hui

Le prix des paquets français augmente aujourd'hui de 50 à 60 centimes. Les Gauloises blondes passent à 8,50 euros au lieu de 8 euros. Le paquet de 20 Marlboro Red, qui coûtait 8,20 euros depuis le 1er janvier, grimpe à 8,80 euros, soit 10 centimes de plus que la hausse de taxes qui entre en vigueur, «pour compenser la baisse des volumes de vente attendue» par le cigarettier. C'est la huitième révision des prix du tabac depuis l'arrivée du gouvernement Macron en mai 2017, après quatre années de stabilité. Une deuxième hausse interviendra en novembre. Pour réduire la consommation, le gouvernement a prévu d'atteindre 10 euros, en novembre 2020. Avec l'an prochain encore deux nouvelles hausses de 50 centimes, aux mêmes dates que cette année.

Les ricochets du coup de chaud

■ L'épisode printanier de cette quinzaine a des conséquences: pollution atmosphérique, végétation en avance, pollens...
■ Le soleil a aussi causé la ruée dans les jardins.

Frédéric BERG
fberg@charentelibre.fr

Des records de chaleur battus partout en Charente (lire ci-dessous), la persistance d'un temps doux en journée pendant près de quinze jours. Le presque été en hiver. Si les raisons de cet épisode printanier au cœur de l'hiver calendaire ne sont plus à chercher ailleurs que dans les activités humaines, ses conséquences sont chaque année différentes. Inédites parfois, gênantes souvent, inquiétantes évidemment. Marcel, 83 ans, était appuyé sur le manche de sa bêche hier après-midi. Depuis soixante ans, il prend soin d'une petite parcelle des jardins ouvriers de Soyaux, une des 43 du groupement du Lavoir de Soyaux. «Le réchauffement global est une évidence. Qui pourrait le nier aujourd'hui? On fait avec mais c'est bien triste. Mercredi, il a fait une chaleur incroyable. J'ai d'ailleurs préféré aller me promener dans les bois du côté de Saint-Amant-de-Boixe que de venir ici.» Dans les jardins ouvriers de Soyaux, ils étaient une poignée hier. À motoculturer, nettoyer, ranger.



Au magasin Jardiland de Soyaux, on confirme la ruée dans les jardins et les jardineries.

Photo Majid Bouzitt

«On ne sème par pour autant maintenant. C'est trop risqué. Il y aura forcément des gelées et aussi des inondations possibles. Mais dès qu'il y a du soleil, il y a du monde au bout des bèches», image Marcel.

Ruée dans les jardineries

Au magasin Jardiland de Soyaux, Pierre, le responsable présent hier, confirme la ruée dans les jardins et les jardineries. «On est pris d'assaut depuis le début des vacances. Le chiffre d'affaires a été multiplié par trois ou quatre. Les gens achètent tout ce qui est végétal: des arbres, des primevères, de l'engrais, du gazon, tout ce qui ne risque pas le gel, mais aussi du mobilier, des jardinières, des décors de terrasse.

On a même ajourné des travaux pour s'occuper des clients et nos fournisseurs ont été réactifs.»

Côté champs, la douceur a relancé la végétation un peu tôt, mais pas de panique pour le moment. «Ça concerne très peu de cultures, essentiellement les céréales à paille qui vont atteindre très vite un stade critique, quand l'épi dépasse un centimètre. Une fois ce stade franchi, les gelées peuvent causer de gros dégâts. On note aussi une prolifération d'insectes, notamment sur le colza. Mais rien de grave, des températures plus fraîches, de la pluie et tout va rentrer dans l'ordre. L'eau, c'est précisément ce qui a manqué ce mois-ci, mais il avait beaucoup plus au début de l'hiver», détaille Jacques-Yves Guerlesquin,

«On est pris d'assaut depuis le début des vacances. Le chiffre d'affaires a été multiplié par trois ou quatre.»

chef du service productions végétales à la chambre d'agriculture. Les meilleures sentinelles du coup de chaud, ce sont les personnes allergiques. Les pollens sont précoces. En Charente, c'est surtout le cas pour les noisetiers et les aulnes, dans une moindre mesure les

cypres et les frênes. «On a beaucoup de consultations pour des conjonctivites, des rhinites, de l'asthme. Certains pollens sont responsables, mais la pollution aussi», souligne une médecin généraliste angoumoisine. ATMO Nouvelle-Aquitaine confirme: «Certains polluants ont été très présents ces derniers jours, les particules fines émises par les véhicules diesel mais aussi les particules en suspension liées aux chauffages individuels, à bois notamment. L'absence de vent a gêné la dispersion.» La qualité de l'air est repassée dans le vert dès hier, à la faveur de l'arrivée d'une dépression. Ceux qui continuent à perdre le nord, ce sont les oiseaux migrants, très en avance cette année.

Il y a un an... la neige et le bazar

30 °C d'écart entre fin février 2018 et cette année! Il y a un an, la Charente avait connu un épisode de froid suivi de neige et de verglas qui avait même conduit le préfet d'alors, Pierre N'Gahane, à «stocker» les camions sur la RN 10, à Barbezieux, et sur la RN 141, à Chasseneuil, au cours de la nuit du 28 février au 1^{er} mars. Des routiers

comme des automobilistes avaient été contraints de passer la nuit à bord de leur véhicule. Les bouchons s'étaient étirés sur des dizaines de kilomètres. Une dizaine d'accidents matériels avaient été comptabilisés causant une dizaine de blessés légers. La neige avait aussi offert de très beaux paysages (Photo archives Majid Bouzitt).



Marcel, 83 ans, a même renoncé à bêcher sa parcelle aux jardins ouvriers de Soyaux mercredi: «Trop chaud!»

Photo CL

Thermomètre

26,1 °C. La valeur la plus chaude enregistrée ces derniers jours en Charente l'a été à Segonzac ce mercredi 27 février, dans l'après-midi.

C'est le nouveau record de température maximale en Charente en février depuis 1950.

25,6 °C. C'est la valeur enregistrée mercredi à La Couronne. On trouve juste derrière Cognac avec **24,4 °C** (le précédent record charentais y était

localisé avec 22,8 °C le 15 février 1998). Ce qui est notable pour la vague de chaleur observée cette semaine, c'est son homogénéité sur le département. Toujours mercredi, il a fait **23,8 °C** à Montembœuf où la température à cette époque est normalement de 9,2 °C et où

il fait en général durant l'hiver nettement plus frais qu'à l'ouest du département. Ce qui est également notable sur ces quinze derniers jours, c'est que les nuits ont été fraîches avec des gelées très fréquentes. L'amplitude a ainsi été très forte sur les journées: près de 30 °C.

Mesnier veut permettre aux pharmaciens de prescrire

Le député charentais va déposer un amendement pour permettre aux pharmaciens de délivrer sans ordonnance certains médicaments normalement prescrits par les médecins.



L'amendement sera déposé par Thomas Mesnier dans le cadre du projet de loi santé examiné à l'Assemblée nationale à partir du 18 mars.

Photo archives Majid Bouzzit

Le député charentais LREM et rapporteur du projet de loi santé, Thomas Mesnier, va déposer prochainement un amendement pour permettre aux pharmaciens de délivrer sans ordonnance certains médicaments normalement prescrits par les médecins, a-t-il annoncé hier. Le texte en préparation vise «à ce que les pharmaciens puissent délivrer, sous protocole, des traitements actuellement prescrits sur ordonnance, dans le cadre de pathologies simples et du quotidien, que pourraient être l'angine, la conjonctivite, la cystite», a expliqué le député de Charente.

Cette piste, qu'il portera dans le cadre du projet de loi santé, examiné à l'Assemblée nationale à partir du 18 mars, figurait dans son rapport sur les soins non programmés, remis en mai à la ministre Agnès Buzyn. Elle avait fait l'objet cet automne d'un amendement de la députée Delphine Bagarry (LREM) au projet de budget de la Sécurité sociale. Vive-

ment contestée par les syndicats de médecins, la mesure avait été adoptée en commission des Affaires sociales avant d'être finalement rejetée par l'Assemblée. Pour Thomas Mesnier, il s'agit de «répondre [...] aux besoins de temps médical, d'accès aux soins» en allant «un peu plus loin sur les questions de soins coordonnés, de partage des tâches» entre professionnels de santé.

Informé «systématiquement» le médecin traitant

Son amendement concernera des «pathologies pour lesquelles les Français doivent consulter, ont du mal à trouver un rendez-vous et au final se retrouvent à consulter aux urgences» ou à solliciter leurs pharmaciens qui leur rendent parfois service en délivrant des médicaments sans ordonnance, «hors des clous».

«L'idée c'est de développer cette pratique en la «sécurisant»,

selon un protocole et «un panier de soins» définis en lien avec la Haute autorité de santé, en informant «systématiquement» le médecin traitant, a détaillé le député, sans préciser si la mesure passerait par une expérimentation, comme le prévoyait l'amendement précédent.

Une ambition partagée par l'Ordre des pharmaciens, sa présidente, Carine Wolf-Thal, vantant d'ailleurs «une solution qui a fait ses preuves» en Suisse ou au Québec. «C'est une proposition qu'on fait en concertation avec les médecins», a-t-elle assuré lors d'une conférence de presse téléphonique organisée à l'issue d'une rencontre avec son homologue de l'Ordre des médecins, Patrick Bouet.

En octobre, la profession médicale s'était vivement opposée à la mesure, le syndicat de généralistes, MG France, dénonçant une «confusion des rôles», la CSMF (généralistes et spécialistes), une «expérimentation dangereuse».

■ Le cirque Claudio Zavatta sera le dernier, la semaine prochaine, à être accueilli sur l'esplanade de l'Espace 3000 avec ses lions blancs ■ Les élus ont tranché hier.

Les cirques avec animaux sauvages bannis de Cognac

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Ce n'était pas à l'ordre du jour. Mais le débat s'est invité, hier soir, par la voix de Michelle Le Floch au conseil municipal de Cognac. Alors qu'il était question d'adopter le règlement d'occupation du domaine public par les cirques et les fêtes foraines, l'élue a souhaité que soit engagée «une réflexion autour des activités circassiennes».

«C'est un message envoyé. Si on ne donne pas un coup d'arrêt, ça continuera comme ça.»

En laissant des animaux en cage, «quelles valeurs transmettons-nous à nos enfants? a-t-elle interrogé. Pourquoi laissons-nous faire encore ces pratiques d'un autre âge? La ville peut-elle encore les cautionner?» Dans l'opposition, Isabelle Lassalle (RN) a



«Les cirques ne seront plus autorisés à Cognac s'ils ont des animaux sauvages», a déclaré hier Michel Gourinchas lors du conseil municipal.

Photo Archives Renaud Joubert

été la première à réagir: «Je demande aussi qu'on refuse les cirques avec animaux sauvages.» «Ça fait au moins deux ans qu'on aborde le sujet en bureau municipal», a répondu Michel Gourinchas. Le maire a d'abord résisté en ayant à l'esprit «les cirques de

[son] enfance». «Mais j'ai changé d'opinion. Quand on voit les conditions de survie des animaux dans les cirques, on ne peut pas continuer à cautionner. Les cirques ne seront plus autorisés à Cognac s'ils ont des animaux sauvages.» Annoncé avec ses lions blancs, la

semaine prochaine sur l'esplanade de l'Espace 3000, le cirque Claudio Zavatta devrait donc être le dernier. Il a déjà obtenu l'autorisation. «On reçoit quatre cirques par an. On a essentiellement des demandes de cirques avec animaux. Sans, il n'y en a quasiment pas», relève toutefois Christian Le Lain, qui gère les demandes depuis 2014. Pas de quoi renoncer, selon Michel Gourinchas: «C'est un message envoyé. Si on ne donne pas un coup d'arrêt, ça continuera comme ça.» Et de juger qu'«il y a des numéros extraordinaires sans qu'on ait besoin d'animaux. Qu'ils reviennent à leurs numéros d'équilibristes, de clowns...» Quelques applaudissements dans l'assemblée. «Je me félicite de cette orientation, commente l'écologiste Jean-François Hérouard. Mais il est nécessaire de prendre un arrêt pour qu'on puisse s'appuyer sur un texte.» Cela devrait être fait prochainement, même si «on risque d'avoir quelques pressions, juge Michel Gourinchas. On résistera. C'est un choix politique.»

Michel Gourinchas: «Un budget d'équilibriste avec le vent qui se lève»

«En 2019, nous serons dans la situation de l'équilibriste en extérieur avec le vent qui se lève.» Plusieurs mois que Michel Gourinchas le répète: le budget 2019 sera compliqué à boucler. Le débat d'orientations budgétaires, hier soir, a permis de poser le cadre: les impôts n'augmenteront pas, tandis que les dotations de l'État, la dotation de solidarité communautaire et les recettes de stationnement vont, elles, diminuer. Ce sont les

dépenses de fonctionnement qui vont trinquer. «Cela supposera aussi de réduire le niveau d'investissement», glisse le maire. Il devrait se situer entre 3,5 et 4 millions d'euros. «Faible», juge l'opposition par la voix de Richard Ferchaud, qui déplore que «zéro euro soit inscrit pour les écoles, hormis la rénovation de la cantine de Paul-Bert. Il n'y aura pas une classe repeinte.» Et d'observer qu'après un mandat «à très cigale», le costume de «fourmi»

doit être endossé. Même constat d'Isabelle Lassalle (RN): «On a l'impression qu'il y a eu un manque d'anticipation.» Le point positif, pour tous: la baisse de la dette municipale et l'amélioration de la capacité de désendettement, qui passe de 12 années à 11,10. «L'idéal serait de passer en dessous de dix», observe Patrick Sedlacek, l'adjoint aux finances, qui aime rappeler qu'elle était de 19 années en 2008.

En vue Badinter en lice pour le prix Jean-Monnet



Robert Badinter fait partie des lauréats du prix Jean-Monnet pour «Idiss».

Photo archives CL

Dix auteurs ont été sélectionnés pour le 25^e prix Jean-Monnet, qui sera remis lors du festival Littératures européennes au mois de novembre à Cognac. Ce prix récompense chaque année un écrivain européen pour un ouvrage traduit ou écrit en français durant l'année écoulée. Et cette année pour la France, c'est Robert Badinter, l'ancien garde des Sceaux qui a aboli la peine de mort, qui est sélectionné pour «Idiss». Les autres lauréats sont: Bernard Schlink (Allemagne) pour «Oga»; Robert Menasse (Autriche) pour «La Capitale»; Paul Lynch (Irlande) pour «Grace»; Jon Kalman Stefánsson (Islande) pour «Asta»; Helena Janeczek (Italie) pour «La Fille au Leica»; Rosella Postorino (Italie) pour «La Goûteuse d'Hitler»; Gonçalo M. Tavares (Portugal) pour «Une jeune fille perdue dans le siècle à la recherche de son père»; Julian Barnes (Royaume-Uni) pour «La Seule histoire» et Graham Swift (Royaume-Uni) pour «De l'Angleterre et des Anglais». Le jury sera présidé par Gérard de Cortanze, écrivain, essayiste, traducteur et critique français.

■ ADDICTION

Réunion des Alcooliques anonymes mardi à Châteaubernard. Une réunion des Alcooliques anonymes est programmée tous les mardis de mars à 19h à la maison des associations au 14, rue Pierre-Pinard à Châteaubernard. Prochain rendez-vous ce mardi 5. Contact: 09 69 39 40 20 (prix d'un appel local).

Gilets jaunes

Mobilisation entre Verallia et Hennessy: une interpellation

Ils ont joué au chat et à la souris avec les forces de l'ordre. Hier matin, une quarantaine de gilets jaunes ont bloqué durant 1h30, l'entrée de l'usine Verallia à Châteaubernard, en réponse aux articles parus cette semaine dans la presse (lire nos éditions de mardi et mercredi). La CGT, qui dénonce «le licenciement d'ouvriers inaptés» – ce que réfute la direction –, lance un appel à la grève le 6 mars dans le cadre de négociations sur les aménagements de fin de carrière. «C'est pour les salariés qu'on est là. L'emploi, c'est l'une des revendications des gilets jaunes», assure Gérard Faure, porte-parole du groupe «Cognac en force». Aucun camion n'a pu entrer ou sortir durant ce laps de temps. Mais rapidement délogés par la police, les manifestants ont pris la direction de la zone de Pont-Neuf, à Salles-d'Angles, pour se positionner, comme ils l'avaient fait la semaine dernière, devant l'usine de la maison Hennessy. Face-à-face avec les gendarmes, qui indiquent qu'il n'y a eu sur ce site aucune entrave à la circulation. Vers 14 heures, les gilets jaunes ont repris le chemin de Verallia. Et là, la situation s'est



Ils étaient une quarantaine, hier matin, à bloquer les entrées et les sorties sur le site de Verallia à Châteaubernard. Là où une interpellation a eu lieu plus tard dans l'après-midi.

Photo J. P.

tendue avec la police. Un Charentais-Maritime a été interpellé pour avoir traité les fonctionnaires de «fachos». Il était par ailleurs détenteur de deux couteaux. Une procédure a été ouverte pour outrage et port d'arme. Il devrait s'expliquer ce vendredi au tribunal, en comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité. Une autre procédure a été ouverte à l'encontre d'un habitant de Cherves-Richemont, âgé de 68 ans, pour entrave à la circulation. Il sera convoqué ultérieurement au commissariat.

J. P.

Blues Passions: «Une grille que je suis fier de défendre»

La programmation payante du jardin public est bouclée. Autour de Toto, Lavilliers, Sanson, Rickie Lee Jones et Garbage.

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Les derniers noms qui accompagneront Toto, lundi 8 juillet à Cognac, ont été dévoilés hier par l'équipe de Blues Passions (lire l'encadré). Le directeur Michel Rolland nous livre son sentiment sur la programmation.

Décrivez-nous en quelques mots cette programmation...

Michel Rolland. C'est une programmation éclectique que je trouve assez intéressante. On continue dans l'ouverture amorcée il y a cinq ans, mais on reste accroché à notre ADN: il n'y a pas une soirée sans un nom afro-américain. Il y a des «Frenchies», comme Lavilliers ou Sanson, qui ont un lien particulier avec notre musique. Ce n'était pas ma grille idéale, mais je suis fier de la défendre. Il n'y a peut-être pas un Santana, mais des artistes qui comptent, des petites pépites tous les jours.

Comment se passent les réservations?

On n'est pas sur le même niveau de réservations que l'an dernier puisqu'à cette époque, en 2018, Santana était déjà complet. Mais ça va. Pour le moment, la soirée qui marche le mieux, c'est Toto. C'est normal: nous l'avons mise en vente plus tôt.

Il manque encore les noms de «1715 Avenue du blues» et «Groove au château»...

C'est presque finalisé. Ils devraient être dévoilés au mois d'avril. Ça va être joli.



«On reste accroché à notre ADN», dit Michel Rolland.

Photo archives CL

Le programme, c'est par là!

La programmation payante de la 26^e édition de Blues Passions est donc bouclée. Tout est ici.

■ **Jeudi 4 juillet, à Jarnac, 35€.**

Automatic City, Crossborder Blues, Thomas Dutronc et Les Esprits Manouches.

■ **Vendredi 5 juillet, à Cognac, 50€.**

J.S. Ondara, Macy Gray, Rickie Lee Jones, Tower of Power, PV Nova

■ **Samedi 6 juillet, à Cognac, 50€.**

Kaz Hawkins, Fantastic Negrito, Gino Matteo, Supertramp's Roger

Hodgson, Garbage.

■ **Dimanche 7 juillet, à Cognac, 50€.**

Bernard Lavilliers, Véronique Sanson, Yarol, Chamad Shango.

■ **Lundi 8 juillet, à Cognac, 55€.**

Toto, Zac Harmon & Terry «Harmonica» Bean, Isaya, Thomas Kahn, Slim Paul Trio.

Billetterie en ligne: www.bluespassions.com

Passeport pour les cinq soirées: 150 euros.

Passeport à la carte deux soirées minimum: à partir de 75 euros.

Rouillac: l'entreprise familiale ajoute une corde à son arc

Le local de l'entreprise Renon accueille désormais les pompes funèbres rouillacaises au 199, avenue Paul-Ricard. Inauguration aujourd'hui.

«**E**n marbrerie, le rapport avec la taille de pierre est très étroit», explique Hervé Renon, le représentant de la quatrième génération de maçons à Rouillac. «On est maçon de père en fils depuis mon arrière-grand-père Maxime qui a passé toute sa vie dans le bâtiment», poursuit le fils et neveu de deux frères associés installés dans la commune depuis toujours.

À 31 ans, le jeune Rouillacais pure souche devient chef d'entreprise pour diriger la partie pompes funèbres. «Ce n'est que l'agrandissement de l'entreprise familiale qui accueille les pompes funèbres». Dominique, le père et Éric, l'oncle font tourner la boîte avec six ouvriers dont Hervé Renon est toujours salarié. «Je suis tailleur de pierre et nous intervenons dans les constructions de sépultures, puisque nous sommes habilités pour les travaux funéraires», indique Hervé Renon. En contact permanent avec Jean-Marie Marquet, le précédent propriétaire des pompes funèbres installé rue du Général-de-Gaulle qui souhaitait céder son affaire, c'est tout naturellement que le jeune Rouillacais s'est offert cette belle opportunité d'agrandir l'entreprise familiale, qui devient donc entreprise de maçonnerie, taille de pierre, couverture et marbrerie. Le tout rassemblé au 199, de l'avenue Paul-Ricard. Un local de 500 m², moderne, spacieux, agencé en magasin d'articles funéraires, bureaux et espace d'accueil, est prêt pour recevoir la clientèle.



Hervé Renon (à gauche) dirige les pompes funèbres rouillacaises

Les salons funéraires pas encore transférés

Lors de l'inauguration, ce vendredi, le jeune chef d'entreprise indiquera que les salons funéraires sont, pour l'instant, toujours ouverts rue du Général-de-Gaulle. Dans un avenir proche, ils seront transférés dans les nouveaux locaux.

«D'ailleurs nous aménagerons un parking derrière le magasin», précise Hervé Renon qui appuie son sens de l'accueil en insistant sur les places de parking déjà maté-

rialisées sur la place Victor-Hugo. «Ce sera beaucoup plus pratique que chez moi, rue du Général-de-Gaulle», déclare Jean-Marie Marquet qui souffrait du manque de place pour le stationnement des visiteurs du salon funéraire, mais également pour la manœuvre des véhicules funéraires.

La branche pompes funèbres emploie deux personnes à plein-temps, dont l'une est rapatriée de l'antenne d'Aigre qui a fermé ses portes. Une employée à mi-temps vient compléter l'équipe,

Jean-Marie Marquet étant devenu salarié jusqu'à son départ à la retraite en décembre.

De l'avis des voisins, le magasin tout neuf, avec sa belle façade, fait revivre le quartier et donne un éclat à Rouillac. Avec environ cent vingt cérémonies funéraires par an, soit en moyenne dix par mois, l'activité est importante. «D'autant que nous conservons notre clientèle d'Aigre, qui saura nous trouver ici», conclut Hervé Renon.

Marie-France DUMOUT

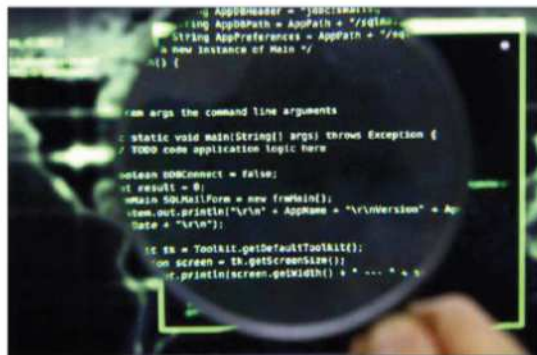
Cybersécurité: le spectre russe

À quelques mois des élections européennes, gouvernements et responsables multiplient les mises en garde contre une éventuelle ingérence cyber russe dans la campagne.

L'ombre d'une possible ingérence russe plane sur les élections européennes. Gouvernements et responsables multiplient les mises en garde, craignant son impact dans des pays aux opinions particulièrement clivées. «La probabilité est forte que des gens essaient de manipuler le débat et truquer le résultat des élections européennes», a jugé la semaine dernière Julian King, commissaire européen à la Sécurité de l'Union dans un entretien au journal *L'Alsace*. «Les interférences étrangères sur l'UE et la campagne européenne de mai sont une préoccupation partagée par tous les Européens», a assuré le ministre française des Affaires européennes, Nathalie Loiseau, au journal *Le Monde*.

«Réagir de manière rapide et efficace»

Sous couvert d'anonymat, les services de sécurité partagent l'analyse. «On a des chances de subir un gros truc», résume un de leurs membres. «Plusieurs actions sont en cours ou ont déjà été mises en place en vue de permettre à l'UE et ses États membres de réagir de manière rapide, efficace et coordonnée en cas d'attaques. Néanmoins, elles relèvent à ce stade avant tout de la déclaration d'intention et doivent faire leurs preuves», selon une récente note d'un service de renseignement européen. Le Service européen pour



Le Service européen pour l'action extérieure a notamment mis en place une structure pour lutter contre la propagation de fausses nouvelles sur les réseaux sociaux. Photo AFP

On a des chances de subir un gros truc.

l'action extérieure de l'UE a notamment mis en place une structure dans sa division East Stratcom, chargée de lutter contre la propagation de fausses nouvelles sur les réseaux sociaux.

Pour les responsables occidentaux, l'éléphant dans la pièce vient de Russie, régulièrement accusée plus ou moins ouvertement d'ingérences dans la vie publique, alors que

Moscou leur reproche de s'être eux-mêmes immiscés dans sa sphère d'influence, notamment en soutenant les «révolutions de couleurs» dans les anciennes républiques soviétiques dans les années 2000.

«Arsenaux informationnels»

Les ingérences les plus emblématiques attribuées aux Russes concernent l'élection présidentielle américaine de 2016 et la française de 2017, suivant des schémas similaires: attaquer une partie prenante au processus électoral (le parti Démocrate aux États-Unis, En Marche en France), pirater des données, les faire fuiter, en les ayant trafi-

quées ou pas, puis amplifier leur propagation sur les réseaux sociaux. APT28, APT29, Pawn Storm, Fancy Bear... sous ces noms se cachent des hackers très fortement soupçonnés par les services occidentaux d'être liés à l'entourage du GRU, les renseignements militaires russes, mais sans que ce lien ne soit publiquement prouvé. Les services de sécurité français ont établi une «veille des médias et réseaux sociaux», surveillant notamment la «théâtralisation des fractures sociales en France» par les médias russes. Sur ce volet, la Russie «a développé des arsenaux informationnels, avec des stratégies de manipulation par recours aux robots, à des faux comptes [...], un écosystème articulé autour de quelques structures en Russie, derrière des sociétés écrans», explique Kevin Limonier, enseignant chercheur à l'Institut français de géopolitique de l'université Paris VIII. Outre ces faux comptes et ces robots, il y a aussi tout un éventail d'acteurs réels, médias, influenceurs, qui peuvent donner de l'ampleur, jusqu'à ce que l'information soit reprise par d'autres acteurs extérieurs à cette sphère, blanchissant ainsi son contenu. Une des craintes est que les sociétés européennes ont tendance à être de plus en plus clivées, que ce soit autour de la crise des «gilets jaunes» en France ou de la question migratoire en Allemagne.

Numérique La France renonce à taxer les Gafa

Le ministre français des Finances Bruno Le Maire (Photo AFP) a renoncé hier à une taxation européenne des géants du numérique et table désormais sur l'OCDE pour trouver un accord international, après avoir reçu des engagements de la part des États-Unis. «Il n'y aura pas d'accord [...] sur le projet de directive européenne» pour taxer les géants du numérique sur leur chiffre d'affaires lors de la prochaine réunion de l'Eurogroupe du 12 mars, a-t-il reconnu sur Public Sénat, renonçant implicitement à chercher à convaincre plus longuement l'Irlande, la Suède et le Danemark, les pays qui y sont les plus opposés. Le ministre, qui devrait présenter la semaine prochaine au Conseil des ministres son projet de taxation sur le chiffre d'affaires en France des Gafa (les géants du numérique Google, Amazon, Facebook et Apple), va désormais s'efforcer de trouver un consensus avec ses homologues européens pour négocier un accord mondial au sein de l'OCDE.



Cet après-midi



Nuages puis éclaircies.

Les nuages sont encore bien présents en matinée. Mais les éclaircies s'imposent l'après-midi. Le vent d'Ouest dominant est faible. Les températures restent supérieures aux valeurs de saison.

Samedi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
9° 16°	8° 17°	6° 16°	5° 16°

Dimanche

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
10° 19°	8° 19°	7° 19°	6° 19°

Lundi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
9° 14°	9° 14°	8° 14°	8° 13°

Mardi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
8° 14°	7° 15°	5° 15°	5° 14°

Mercredi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
9° 17°	8° 17°	6° 18°	7° 16°

Jeudi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
9° 14°	9° 15°	8° 14°	8° 13°

HIER

	Mini	16h
Angoulême	7°	14°
	7°	15°

La « révolution verte »

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Sa croissance est à deux chiffres et la loi est ambitieuse pour elle. Les filières doivent donc se structurer

SALON DE L'AGRICULTURE

Valérie Deymes, envoyée spéciale
v.deymes@sudouest.fr

A chaque édition, il prend un peu plus d'espace. Le stand de l'Agence Bio s'étale dans le hall 4 et ne désemplit pas, tandis que le nombre de visiteurs attirés par les plats cuisinés par des chefs toqués ne cesse de croître. On vient y poser des questions sur ce que le sigle « AB » signifie et aussi quelques astuces pour mieux les consommer. À l'image de ce que vit la bio dans la société toute l'année. D'ailleurs – symbole qui a son importance – l'énergie de cette 56^e édition du Salon international de l'agriculture, est une vache 100 % bio, une jeune Bleue du Nord baptisée « Imménence ».

1 Le bond en avant de la bio, reflet des exigences sociétales

Avant d'aller plus loin, on va se le dire une bonne fois pour toutes : on parle de « la » bio car il s'agit bien de l'agriculture biologique. L'année 2017 aura été celle du record en nombre de conversions, soit 6 600 contre 5 000 l'année précédente. Avec 1,777 million d'hectares en mode de production biologique dans 36 691 fermes, soit un bond de 16 % par rapport à l'année précédente. La bio en France représente 8,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires (+17 %) fin 2017, contre 4,189 milliards en 2012.

« Avec tout ce qu'il se dit sur les produits phytosanitaires et les exigences sociétales en la matière, les agriculteurs conventionnels sont de plus en plus nombreux chaque année à se lancer dans le processus de conversion. D'autant que la reconnaissance par le prix sur la vente des produits est réelle », fait remarquer Florent Gulh, directeur de l'Agence Bio.

« Les paysans qui s'y convertissent font vite le calcul : ils dépendent moins des banques et ils produisent de la valeur ajoutée. Et pour le consommateur, l'agriculture biologique (AB) est la seule sans engrais et produits chimiques de synthèse, sans glyphosate et sans OGM », martèle Irène Carrasco, coprésidente de la Fédération régionale de l'agriculture biologique Nouvelle-Aquitaine (Frab). Le baromètre de consommation Agence Bio/Spirit Insight, réalisé début 2019,

ne fait que confirmer la confiance en cette agriculture : 69 % des Français qui consomment bio le font pour préserver leur santé, 58 % pour la qualité et le goût des produits, 56 % pour l'environnement et 28 % pour le bien-être animal.

2 Un plan pour structurer et accélérer la dynamique

À la troisième place au niveau européen, la France compte actuellement 6,5 % de sa surface agricole utile (SAU) en bio (contre 3,9 % en 2017). L'État français s'est fixé un objectif : atteindre les 15 % d'ici 2022. Et ce, alors que la révolution verte n'a pas la même ampleur selon les filières : 19,8 % des surfaces cultivées pour les fruits, 4,53 % de l'élevage bovin. « Il y a effectivement ce déséquilibre et il y a la question des débouchés. Prenons l'exemple du blé : il ne suffit pas d'avoir des cultures bio, il faut ensuite des transformateurs pour faire la farine bio.

L'État a fixé un objectif de 15 % de surfaces agricoles en bio d'ici 2022

D'où l'importance de la structuration des filières. Le doublement du fonds national « avenir bio » (passé de 4 à 8 milliards) doit nous permettre d'accompagner la transformation en imposant des contractualisations avec les agriculteurs bio, en amont », précise Florent Gulh. « Il est primordial aussi d'avoir un regard sur le long terme, car à un moment donné, la bio va vivre un tassement et il faudra que le modèle soit structuré et la contractualisation bien ancrée, pour résister. »

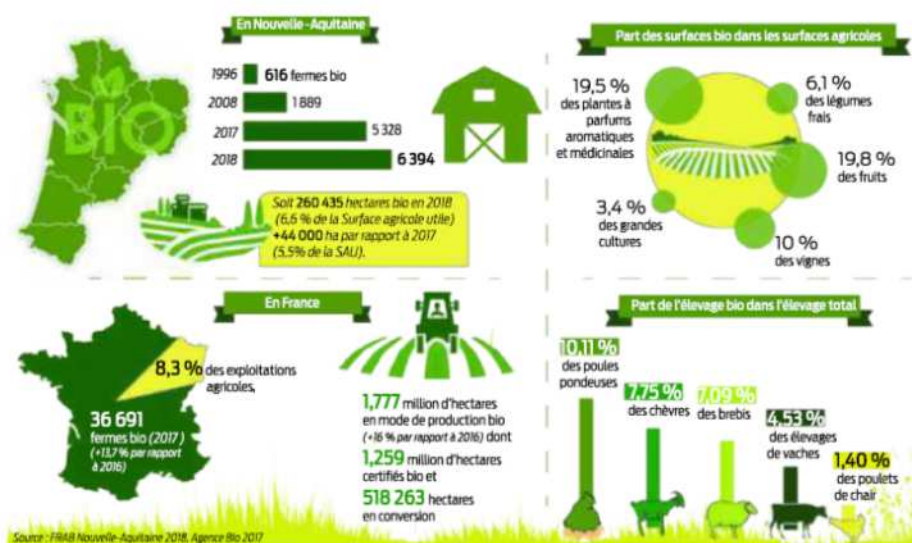
3 Dans les cantines, les produits bios imposent peu à peu

La loi de l'alimentation issue des États généraux de l'agriculture et de l'alimentation impose 50 % de produits locaux, dont 20 % de bio, dans la restauration collective. « Ça demande de mailler le territoire de légumeries et de plateformes d'approvisionnement, de former les cuisiniers. Et, pour les élus, de prendre conscience de cet objectif bio pour accompagner la question du prix à payer », ajoute le directeur de l'Agence bio.

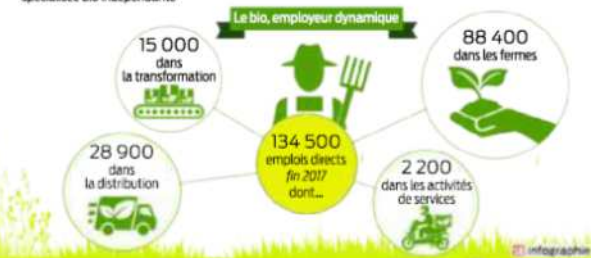
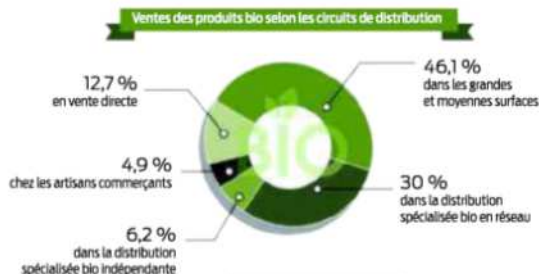
C'est ce qu'a fait le Conseil départemental de la Drôme : s'organiser. Le département, bien en vue sur le salon, est « le bon élève » français (25 % de la SAU en bio) : tous ses collèges ont plus de 30 % de produits bio, et trois d'entre eux sont en passe d'atteindre les 50 %.



À chaque nouvelle édition du salon, l'agriculture biologique prend un peu plus d'espace... comme dans nos assiettes. PHOTO GUILLAUME BONNAUD/SUD OUEST



Un emballage à maîtriser



Le rapport de la Direction générale de la concurrence et de la répression des fraudes a jeté un froid cette semaine annonçant les résultats de contrôle 2017. Sur 1 624 produits contrôlés et mis sur le marché comme produits issus de l'agriculture biologique, le taux d'anomalie était de 28 % ! Des manquements relevant du respect de la réglementation (certification et règles de production), de l'étiquetage, de pratiques commerciales trompeuses et, dans une moindre mesure, de traçabilité des produits et de tromperie vis-à-vis des consommateurs.

Philippe Lassalle Saint-Jean, directeur d'Interbio, relativise la nouvelle, rappelant qu'en matière d'étiquetage, les critères européens sont lourds et complexes et « quelques raccourcis malheureux » peuvent être faits. « Néanmoins, c'est important que la bio soit ainsi contrôlée. C'est d'ailleurs ce qui participe à sa valeur et à sa différenciation. »

Une différenciation qu'Irène Carrasco, coprésidente de la Fédération régionale de l'agriculture biologique (Frab) Nouvelle-Aquitaine, craint de voir un peu malmenée à l'avenir. « Nous sommes victimes de notre succès. Suite au changement d'échelle de la bio et l'engouement qu'elle suscite, j'en inquiète



Irène Carrasco, coprésidente de la Frab régionale. PHOTO G. BONNAUDY « 50 »

sur ses valeurs dans le long terme. » Elle redoute que la « massification », ou plutôt « l'industrialisation » des cultures pour faire face à la demande, ne bafoue ce qui fait la force de l'agriculture biologique, comme les mesures sociales. « Il est impératif que nous restions très rigoureux sur le cahier des charges pour que la bio demeure cohérente et solidaire, avec un prix équitable qui ne soit pas délirant. »

Des questions sur la gestion

CHAMBRES D'AGRICULTURE Plusieurs présidents, dont celui de la Gironde, sont poursuivis pour des atteintes aux règles de gestion des deniers publics

Dominique Richard
d.richard@sudouest.fr

L'an passé, la Cour des comptes avait sérieusement secoué le réseau des 102 chambres régionales et départementales d'agriculture sur la base d'un simple constat : moins il y a de paysans, plus le nombre d'agents et les frais de personnel de ces organismes financés par des subventions et une taxe sur le foncier non bâti, augmentent. Au gré d'exemples (149 véhicules de fonction pour 182 salariés dans le Nord-Pas-de-Calais), les magistrats avaient notamment insisté sur la nécessité d'une meilleure maîtrise des dépenses.⁽¹⁾

Des chambres sur la sellette

Pour plusieurs présidents de chambres d'agriculture, ces observations ne sont pas restées sans lendemain. Ceux du Puy-de-Dôme et du Tarn-et-Garonne ont été poursuivis et condamnés à des peines d'amende par la Cour de discipline budgétaire et financière. Aujourd'hui, ce sera au tour du viticulteur, Bernard Artigue, président de la Chambre de la Gironde et de son collègue de la Corrèze, de com-

paraître devant cette juridiction spécialisée. La Cour de discipline budgétaire et financière (2) sanctionne les atteintes aux règles de gestion des deniers publics. Elle juge les ordonnateurs, c'est-à-dire ceux qui, dans la sphère publique, ont le pouvoir de décision en matière financière. Les chambres d'agriculture étant des établissements publics placés sous la tutelle de l'État et administrés par des élus, leurs présidents remplissent les fonctions d'ordonnateurs et sont donc susceptibles de voir leur responsabilité engagée.

En 2018, la Cour des comptes avait critiqué la conduite d'un projet immobilier destiné à l'une des antennes de la Chambre de la Gironde, le coût de l'opération étant le double du devis initial. « C'est un exemple de mutualisation réussie », avait répondu Bernard Artigue en expliquant que « la taille du bâtiment avait été revue pour accueillir les services de la Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux ». D'ailleurs la Cour de discipline budgétaire ne retient pas ce grief.

« Certaines chambres continuent à subventionner des syndicats d'exploitants agricoles en con-

travention avec le principe de spécialité alors qu'un financement de ces organisations par le budget de l'État a été prévu, par ailleurs. » Cette observation, formulée elle aussi l'an passé par la Cour des comptes, rejoint le premier reproche relevé à l'encontre de Bernard Artigue à l'heure où il achève son troisième et dernier mandat.

« Effectivement, nous allouons des aides à la FDSEA, à la Confédération paysanne, à la Coordination rurale, indique Bernard Artigue. Mais il ne s'agit pas de subventions de fonctionnement. Sur le terrain, ces syndicats relaient et accompagnent le travail de la Chambre. En aucun cas, ce n'est de l'argent public gaspillé. Sinon le préfet ne validerait pas notre budget. »

Une structure extérieure

Le deuxième reproche concerne le non-respect des règles applicables à la commande publique lors de la passation d'un marché public. En cause, les relations privilégiées entre la Chambre et une structure extérieure qui l'assiste sur le plan juridique. « Il s'agit de professionnels qui épaulent nos agents et apportent du conseil, rétorque le prési-



« On va se défendre », assure Bernard Artigue, président de la Chambre d'agriculture de Gironde. ARCHIVES GUILLAUME BONNAUDY « 50 »

dent de la Chambre d'agriculture de Gironde. Quand on voit ce que coûte un juriste, cela nous revient beaucoup moins cher de procéder de la sorte. Et en matière agricole, ce sont les seuls compétents. »

Un argumentaire que l'avocat de la Chambre devra forcément étayer devant la Cour de discipline budgétaire. Par des documents démontrant la réalité des missions d'intérêt général accomplies par les syndicats en contrepartie des subventions reçues. Et par la démonstration des économies réalisées dans le secteur de l'assistance juri-

dique. Et tout cela même si les amendes encourues et prononcées (quelques milliers d'euros) à l'encontre des présidents des Chambres du Puy-de-Dôme et du Tarn-et-Garonne, récemment condamnés pour des faits voisins, n'ont pas vraiment de quoi faire peur.

(1) Plus de 700 millions d'euros de budget pour 8 200 collaborateurs.

(2) La Cour de discipline budgétaire est composée de magistrats de la Cour des comptes et du Conseil d'État.

Bio Sud Ouest plus exigeante

INTERPROFESSION

Interbio Nouvelle-Aquitaine renforce les critères de sa marque Bio Sud Ouest France

Elle en parle un peu au Salon international de Paris mais garde la primeur du lancement officiel de l'opération pour le salon de l'agriculture néo-aquitain, qui aura lieu à Bordeaux, du 1^{er} au 10 juin. Interbio Nouvelle-Aquitaine (1) renforce sa marque Bio Sud Ouest France, en la mettant au diapason des engagements de la loi sur l'alimentation. Engagements en matière de contractualisation et de juste rémunération des producteurs. « La mention Bio Sud Ouest France ne se substitue pas à la certification officielle "AB", signifiant agriculture biologique. Il s'agit pour nous, par le biais de cette marque, de valoriser une production et un approvisionnement local, en y ajoutant des critères de commerce équitable », souligne le président de l'Interbio régional, Philippe Lassalle Saint-Jean. « Le Sud-Ouest couvrant la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie », renchérit son directeur, Jérôme Cinel. « Depuis le 1^{er} janvier 2019, la marque garantit également que les achats de matières sont réalisés dans le cadre d'un engagement commercial pluriannuel visant une plus juste répartition de la valeur au sein des filières. Elle va être déployée dans la région dès ce mois de mars, auprès de nos adhérents, mais également auprès des plateformes



Jérôme Cinel, directeur d'Interbio Nouvelle-Aquitaine, et Philippe Lassalle Saint-Jean, le président. PH. GUILLAUME BONNAUD/« SO »

d'approvisionnement. La nouvelle identité visuelle sera dévoilée au salon néo-aquitain. »

Quatre plateformes

Parallèlement, la filière bio régionale (des producteurs aux distributeurs en passant par les entreprises de transformation) reste mobilisée sur les objectifs de 10 % de la SAU en bio d'ici 2022 pour la Nouvelle-Aquitaine et de 20 % de bio dans la restauration collective. « Nous nous sommes d'ores et déjà organisés avec la mise en place de quatre plateformes d'approvisionnement : Manger Bio Restauration, née en 2007 dans l'ex-Limousin ; Manger Bio Périgord, née en 2010, en Dordogne ; Mangeons Bio Ensemble, née en 2011, dans l'ex-Poitou-Charentes, et Manger

Bio Sud-Ouest, née en 2013 sur l'ex-Aquitaine. « Ces outils de structuration des filières nous permettent de couvrir les 12 départements, regroupant 500 producteurs et entreprises bio. Leur activité a progressé de 20 % en 2018, pour atteindre un chiffre d'affaires de 2,814 millions d'euros », précise Jérôme Cinel. « Nous avons également mis en place une équipe dédiée pour accompagner les collectivités. » Des collectivités qu'Interbio encourage en délivrant le label « Territoire Bio Engagé », lorsque les 20 % de bio sont atteints.

(1) L'association régionale rassemble près de 200 organisations et opérateurs membres, représentant plus de 3000 producteurs bio.

Pourquoi les députés se penchent sur les médicaments sur ordonnance

Un projet d'amendement propose que les pharmaciens puissent « dépanner » certains patients, notamment en soirée ou le week-end

1 La plupart des pharmaciens y sont favorables

Thomas Mesnier, le rapporteur du projet de loi Santé, y est en tout cas favorable. Le député LREM de Charente va déposer un amendement dans ce sens. Le projet de loi doit être débattu en mars à l'Assemblée nationale. Une proposition similaire, examinée lors du vote de la loi de financement de la Sécurité sociale, a déjà été retoquée par les députés à l'automne dernier. Cette fois-ci, le texte a davantage de chance d'être adopté puisqu'il sera porté par la majorité.

La plupart des pharmaciens sont évidemment pour. Si l'idée est retenue, ils pourraient ainsi « dépanner » certains patients, notamment en soirée ou le week-end, quand il est parfois difficile d'obtenir un rendez-vous chez le médecin.

2 Quels types de médicaments pourraient être concernés ?

« Ce que nous proposons, c'est que les pharmaciens, dans des pathologies qu'on va dire bénignes ou des petites urgences, puissent délivrer un médicament qui est normalement prescrit par un médecin, type cystite, conjonctivite, petite dermatite inflammatoire », explique à Franceinfo Carine Wolf-Tahl, la présidente de l'ordre des pharmaciens, à l'origine de cette idée. Dans « la vraie vie », certains acceptent déjà de le faire, d'où la nécessité selon elle de mieux



La liste des pathologies concernées par l'amendement doit encore être précisée. PHOTO JULIO PELAEZ / « LE RÉPUBLICAIN LORRAIN »

« encadrer ces pratiques ». La liste des pathologies concernées doit encore être précisée.

3 Les médecins sont moins enthousiastes

Du côté des médecins en revanche, la proposition suscite moins d'enthousiasme. La corporation rappelle que les pharmaciens ne sont pas là pour établir un diagnostic et qu'une erreur pourrait avoir de lourdes conséquences sur la santé des patients. « On ne transforme pas le système de santé en enlevant des compétences aux médecins pour les donner à des professionnels qui ne les ont pas dans leur périmètre ou dans leur formation », s'était agacé dans un article du « Monde » Patrick Bouet, le président de l'Ordre national des médecins, au moment de l'examen du premier amendement.

ARGILE SUSPECTE

Par mesure de précaution, n'utilisez plus de médicaments à base d'argile comme le Smecta pour traiter une diarrhée aiguë chez des enfants de moins de 2 ans, en raison de la possible présence d'infimes quantités de plomb, recommande l'Agence du médicament. Ce conseil s'impose même si les médicaments (à base d'argile diosmectite), disponibles avec ou sans ordonnance en pharmacie, sont donnés sur une courte durée. L'agence précise qu'il s'agit d'une mesure de précaution et qu'elle n'a pas connaissance de cas de saturnisme (intoxication au plomb) chez des patients adultes ou enfants qui auraient été traités par Smecta ou son générique Diosmectite Mylan. L'utilisation de Smecta ou de son générique n'est pas non plus recommandée chez la femme enceinte ou qui allaite.

LE CHIFFRE DU JOUR

26,1 En degrés, la température enregistrée mercredi après-midi à Segonzac ce qui, d'après Météo France, constitue un record du genre pour une fin février. En Charente-Maritime, la température maximale a été atteinte à Saintes avec 24,6 degrés. Il y a un an, il neigeait à Cognac.

40 gilets jaunes ont bloqué Verallia

COGNAC

Les manifestants ont paralysé l'usine pendant deux heures, en soutien à un conflit social

Jeudi dernier, les gilets jaunes ont bloqué Hennessy, au Pont-Neuf. Hier, c'est une autre usine qui a fait l'objet d'une manifestation : Verallia, à Châteaubernard. Les gilets jaunes ont occupé l'entrée dès 9 heures, avant d'être délogés par la police à 10 h 30. « Nous sommes là suite aux craintes de licenciement d'une soixantaine de personnes dans le groupe », explique Gérard Faurie, l'un des représentants des manifestants. Lundi, on a appris que la CGT préparait une grève : en cause, la crainte de licenciement pour des salariés jugés inaptes. Des soupçons pourtant catégoriquement démentis par la direction. « L'emploi, c'est une de nos revendications, expliquent les gilets jaunes présents. Là, le groupe Apollo, un fonds de pension américain, va licencier alors qu'ils font des bénéfices. Ce n'est pas admissible. C'est ce que nous dénonçons. »

L'espace de deux heures, aucun camion n'a pu rentrer dans l'usine, créant des ralentissements dans le secteur. Verallia a dénoncé « un blocage préjudiciable » à son activité. Les gilets jaunes se sont ensuite rendus à Salles-d'Angles, où ils ont cette fois été éconduits par les gendarmes positionnés devant Hennessy.

Jonathan Guérin



Devant Verallia, hier. PHOTO J. G.

Mesnier veut que les pharmaciens puissent « dépanner »

POLITIQUE Le député LREM va déposer un amendement

Les pharmaciens pourront-ils bientôt délivrer certains médicaments jusqu'à présent accessibles uniquement sur ordonnance ? Thomas Mesnier, le rapporteur du projet de loi Santé, y est en tout cas favorable. Le député LREM de Charente devrait déposer un amendement dans ce sens.

« Ce que nous proposons, c'est que les pharmaciens, dans des pathologies qu'on va dire bénignes ou des petites urgences, puissent délivrer un médicament qui est normalement prescrit par un médecin, type cystite, conjonctivite, petite dermatite inflammatoire », explique à Franceinfo Carine Wolf-Tahl, la présidente de l'ordre des pharmaciens, à l'origine de cette idée. Du côté des médecins, en revanche, la proposition suscite moins d'enthousiasme.

Littératures européennes affine sa liste

CULTURE Le festival a dévoilé la liste des dix auteurs en lice pour le 25^e prix Jean-Monnet de littérature européenne. On relève la présence de Robert Badinter

Le prix Jean-Monnet de littérature européenne atteindra, en 2019, sa 25^e édition. Il récompense un écrivain européen pour un ouvrage traduit ou écrit en français durant l'année écoulée. La remise du prix fait l'objet d'une rencontre pendant le festival Littératures européennes. Cette année, cela tombera le samedi 16 novembre.

Qui succédera à Chantal Thomas, lauréate en 2018 ? Le festival a dévoilé hier la liste des dix auteurs que devra départager le jury présidé par l'écrivain Gérard de Cortanze. On y recense huit nationalités,

dont un Français, l'avocat et homme politique Robert Badinter.

Voici les auteurs en lice : Bernard Schlink (Allemagne), « Olga », traduit de l'allemand par Bernard Lortholary, Gallimard ; Robert Menasse (Autriche), « La Capitale », traduit de l'allemand par Olivier Mannoni, Verdier ; Robert Badinter (France), « Idiss », Fayard ; Paul Lynch (Irlande), « Grace », traduit de l'anglais par Marina Boraso, Albin Michel ; Jón Kalman Stefánsson (Islande), « Ásta », traduit de l'islandais par Eric Boury, Grasset ; Helena Janeczek (Italie), « La Fille au Leica », traduit

de l'italien par Marguerite Pozzoli, Actes Sud ; Rosella Postorino (Italie), « La Goûteuse d'Hitler », traduit de l'italien par Dominique Vittoz, Albin Michel ; Gonçalo M. Tavares (Portugal), « Une jeune fille perdue dans le siècle à la recherche de son père », traduit du portugais par Dominique Nédellec, Viviane Hamy ; Julian Barnes (Royaume-Uni), « La Seule histoire », traduit de l'anglais par Jean-Pierre Aoustin, Mercure de France ; Graham Swift (Royaume-Uni), « De l'Angleterre et des Anglais », traduit de l'anglais par Marie-Odile Fortier-Masek, Gallimard.



Chantal Thomas lors de l'édition 2018. ARCHIVES ANNE LACAUD

Quatre noms pour accompagner Toto

BLUES PASSIONS Le festival a dévoilé hier l'affiche complète de la soirée du lundi 8 juillet



Isaya avait obtenu le prix Cognac Passions l'été dernier, ce qui leur donne le droit de revenir en juillet. ARCHIVES ANNE LA CAUD

Le festival Cognac Blues Passions a apporté la dernière touche à la programmation des soirées de sa 26^e édition. Isaya, Slim Paul Trio, Thomas Kahn et le duo Zac Harmon et Terry « Harmonica » Bean sont les artistes qui rejoignent la tête d'affiche Toto pour la soirée du 8 juillet. Le festival se déroulera du 4 au 8 juillet et se terminera pour la première fois un lundi.

Les jumelles du duo Isaya reviennent sur la scène cognaçaise. Avec leur groupe créé en 2010, les Aixoises Caroline et Jessica avaient remporté le prix Cognac Passions 2018. Elles feront résonner leur voix au jardin public avec l'aide de pointes de folk ou electro apportées par le multi-instrumentiste Mathieu Pernaud.

Zac Harmon et Terry « Harmonica » Bean viendront aussi fêter le blues. Issus tous les deux du Mississippi (Jackson et Pontotoc), ils s'associent sur scène pour porter les valeurs du blues contemporain américain.

La soul sera aussi de la partie. Le jeune Français Thomas Kahn se produira avec ses trois musiciens, Martin (claviériste), Baptiste (batter) et Vivien (bassiste). Le Cler-

montois fera danser les Cognaçais avec sa voix rauque. Sorti le 8 février dernier, son premier album « Slideback » s'inspire de ses expériences personnelles, notamment la chanson « Lil'Boy » qui raconte la naissance de son fils. Slim Paul Trio complète et termine la programmation. L'ancien membre du groupe Scarecrow, Slim Paul, avec son trio, emportera le public avec un blues inspiré de la culture afro-américaine.

Toutes les soirées connues

L'ensemble du programme des soirées est désormais connu. Jeudi 4 juillet : Automatic city, Crossborder blues, Thomas Dutronc et Les Esprits Manouches. Vendredi 5 juillet : PV Nova et l'Internet orchestra, Rickie Lee Jones, JS Ondara, Tower of power, Macy Gray. Samedi 6 juillet : Garbage, Supertramp's Roger Hodgson, Gino Matteo, Fantastic Negrito, Kaz Hawkins. Dimanche 7 juillet : Bernard Lavilliers, Yarol, Chamad Shango, Véronique Sanson. Lundi 8 juillet : Toto, Isaya, Zac Harmon et Terry « Harmonica » Bean, Thomas Kahn, Slim Paul Trio.

Adrien Marchand

Le budget 2019 sera « sur la corde raide »

POLITIQUE Hier, le Conseil municipal a évoqué les orientations budgétaires. Le maire a alerté sur les difficultés de l'exercice

Jonathan Guérin
j.guerin@sudouest.fr

Quinze questions à l'ordre du jour, réglées en une heure et demie. Hier, les élus n'ont pas traîné en Conseil municipal. Le point le plus important a été traité en premier. Il s'agissait d'une présentation des orientations budgétaires. Pas encore de vote, ni de budget définitif, mais un état des lieux.

Et le moins que l'on puisse dire, c'est que la situation n'est pas glorieuse. « 2019 ne sera pas une bonne année, averti Michel Gourinchas. Nous sommes sur la corde raide. Pour boucler le budget, il faudrait plusieurs choses : ne pas investir pendant un an, mais c'est unimaginable ; baisser la qualité des services ; diviser par deux les subventions ; ne pas augmenter les impôts... » Le maire a résumé cela en une métaphore : « Nous sommes dans la situation d'un équilibriste en extérieur avec le vent qui se lève. »

Dans le détail, on peut résumer la situation ainsi : les recettes ne sont pas assez nombreuses et les dépenses trop élevées. « Les années passent et les mêmes constats s'imposent », a critiqué Richard Ferchaud, porte-voix du jour de l'op-



Pour Michel Gourinchas, la construction du budget 2019 vire au casse-tête. PHOTO J.G.

position de droite. « Par exemple, il est inscrit zéro sur la ligne d'investissement des écoles, ce qui signifie qu'aucune classe ne sera repeinte à la rentrée de septembre. Il y a beaucoup de "si" et de "peut-être" pour bâtir votre budget. Durant votre premier mandat, vous avez été très cigale. Maintenant, vous endossez le costume de la fourmi. »

Réponse du premier édile : « J'assume le bilan. Si les électeurs nous ont réélus en 2014, c'est qu'ils n'étaient pas mécontents. Ils savaient à quoi s'en tenir. »

Une dernière critique est venue d'Isabelle Lassalle, élue Rassemblement national : « On peut supposer que si la Ville se gère comme un foyer, vous avez manqué d'anticipation. »

Une quarantaine de participants pour le Grand Débat mercredi

CHÂTEAUBERNARD

La commune organise quatre réunions, dont une portait sur la fiscalité et les dépenses publiques

Fraude fiscale, TVA sur les produits de première nécessité, dépenses de l'État... Tous ces sujets ont été abordés lors du Grand Débat à Châteaubernard mercredi soir. Une quarantaine de personnes participaient à ce deuxième des quatre débats organisés par la commune : des seniors, des quadragénaires, quelques gilets jaunes et... une seule jeune.

« Lors d'une réunion, le 18 février, avec le maire et les présidents des associations, on a décidé de ne pas utiliser une forme plénière dès le début de la réunion », indique la députée LREM de Cognac Sandra Marsaud. Un diaporama est diffusé pour rappeler les données de l'économie française. Puis, réunis sur six tables rondes, l'ensemble des participants sont invités à suivre un questionnaire pour débattre entre eux.

« Que faudrait-il faire pour rendre la fiscalité plus juste ? » ou « Quels sont selon vous les impôts qu'il faut baisser en priori-



Quarante-et-une personnes étaient présentes au Grand Débat mercredi soir à la salle Le Castel à Châteaubernard. PHOTO A.M.

té ? » font partie des interrogations du formulaire. Au bout d'une heure et demie, un référent est nommé par la table pour restituer ces informations à l'oral.

« Pas assez de place »

Pour nombre de citoyens, ce Grand Débat « est un peu trop orienté, reproche Philippe, responsable d'équipe à Verallia. On n'a pas assez de place pour répondre. Mais sans cadre ce serait compliqué d'avancer. On a peur que le formulaire ne soit vu que de façon arithmétique. » Lors de l'oral des référents, cette organisation est soulevée. Certains citoyens sont partagés. « Ce n'est

qu'un support avec un cadre non-rigide », tempèrent la députée et le maire, Pierre-Yves Briand. Pour les élus, il faciliterait le compte rendu.

Passé cette explication, il s'ensuit un échange construit sans surexcitation. D'autres thématiques non présentes sur la fiche sont soulevées : ISF, intelligence artificielle, déserts médicaux, fiscalité européenne...

Les prochains débats auront lieu les 5 mars et 8 mars à 20 h 30. Ils porteront respectivement sur « La démocratie et la citoyenneté » et « L'organisation de l'État et des services publics. ».

A. M.

La situation médicale préoccupe de plus en plus

Mercredi soir les élus jarnacais se sont retrouvés pour le débat d'orientation budgétaire. La situation financière de la commune étant saine et les investissements allant bon train, les élus se sont essentiellement exprimés sur la situation médicale. C'est Anne Martron, adjointe en charge des affaires sociales, qui a lancé le sujet. Il faut dire que depuis quelques semaines, la question des médecins généralistes est omniprésente dans la cité des trois Chabots.

L'un des deux médecins en exercice, accusé d'attouchement sur patiente, fait l'objet d'une mesure conservatoire qui le contraint à ne plus pouvoir recevoir une patientèle féminine. À cela s'ajoute le peu de médecins sur le territoire ; le cabinet médical jarnacais est engorgé. Les élus ont pris le problème à bras-le-corps, multipliant les sollicitations auprès des députés, de l'ARS, des hôpitaux d'Angoulême et Cognac, des internats en médecine... Mais pour l'heure le constat est sans appel. « Nous n'avons rien », a insisté Anne Martron qui recherche au plus vite un médecin remplaçant. « Pourtant, on croyait être au bout du tunnel en ayant trouvé nos deux jeunes médecins », a néanmoins précisé François Raby, faisant référence

aux médecins qui intégreront la maison de santé en novembre.

« Santé publique »

D'ici là, les élus espèrent bien trouver une solution « face à ce problème de santé publique ». Côté finances, les chiffres-clefs illustrent une situation financière plus que satisfaisante : une capacité d'autofinancement de l'ordre de 25 % des recettes courantes de fonctionnement, une dette de 8,47 % des recettes courantes de fonctionnement et une capacité de désendettement sur trois ans et demi (avec les budgets annexes).

Pour 2019, les investissements devaient atteindre les 2 065 850 €, avec différentes opérations de voiries pour 900 000 €, des travaux au stade dont la création du clubhouse du rugby pour 352 000 €, la restauration de l'orgue pour 180 000 €, des travaux dans les écoles pour 130 000 €. Côté fonctionnement, le retour des écoles dans le giron communal engendre une augmentation des charges compensée par le « détransfert ». Enfin, le projet d'une maison de services au public est sérieusement à l'étude, 60 000 € seront budgétisés à cet effet.

Séverine Caillé

L'économie française accuse le coup

CROISSANCE La hausse du produit intérieur brut (PIB) a bien ralenti à 1,5 % en 2018

La hausse du produit intérieur brut (PIB) en France a bien atteint 1,5 % en 2018 contre 2,3 % en 2017, a indiqué jeudi l'Insee, confirmant le ralentissement de l'économie française l'an dernier.

Au quatrième trimestre 2018, le PIB a bien progressé de 0,3 %, selon une deuxième estimation de l'organisme public. « De légères révisions des différents agrégats se compensent », précise-t-il.

Les dépenses de consommation des ménages ont nettement ralenti au dernier trimestre 2018, affichant une croissance nulle contre 0,4 % au trimestre précédent, sur fond de mouvement des « gilets jaunes ». De son côté, le commerce extérieur a soutenu l'économie lors

du quatrième trimestre 2018.

Les importations ont certes rebondi (+1,4% après -0,3 %), mais les exportations ont nettement accéléré (+2,3% après +0,2 %).

« Au total, le solde extérieur contribue de nouveau positivement à la croissance du PIB : +0,3 point, après +0,2 point au troisième trimestre », complète l'organisme.

La production totale de biens et services, en hausse de 0,3 %, a aussi contribué positivement à la croissance. Elle décélère toutefois par rapport au trimestre précédent (+0,5%), en particulier dans les biens, mais reste dynamique dans les services.

Quant à l'investissement, il est resté « atone », a confirmé l'Institut national des statistiques.